


C3-MATÉRIEL ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

PRÉPARATION DE L'ACHAT

ÉVALUATION DES IMPACTS LIÉS AU CYCLE DE VIE





Ce tableau présente une synthèse des impacts décrits dans la rubrique  *Problématique* de cette fiche (*version approfondie du guide*). Il n'indique pas l'«intensité» des impacts.

| Exploitation des matières premières  | Fabrication du produit  | Utilisation du produit  | Élimination du produit  |
|---|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> → Utilisation de métaux précieux et de pétrole → Métaux: conditions de travail difficiles¹, pollutions des eaux et du sol et conséquences pour la population → Pétrole (pour le plastique): épuisement des stocks, dégradation environnementale et conséquences pour la population | <ul style="list-style-type: none"> → Conditions de travail difficiles → Risques pour la santé des travailleurs: exposition à des substances chimiques problématiques (benzène), maladies professionnelles non reconnues → Consommation énergétique importante → Grande quantité de déchets de production (matériaux) → Risques de rejets polluants selon le processus industriel | <ul style="list-style-type: none"> → Risques pour l'utilisateur: radiations liées à certains appareils (innocuité sujette à controverse), poussières, composés organiques volatils, ozone (imprimantes, appareils multifonctions) → Consommation énergétique importante, essentiellement en mode « veille » → Durée de vie limitée en lien avec l'obsolescence programmée | <ul style="list-style-type: none"> → Filière de recyclage existante, mais traitement difficile (en raison du nombre de composants et de leur dangerosité pour la santé et l'environnement) → En cas d'exportation pour réutilisation et lors du recyclage, impact sur la santé des travailleurs et sur l'environnement (si filière informelle pour le traitement des déchets électroniques) → Impacts sur le climat et la qualité de l'air liés à l'incinération de certaines matières plastiques et de certains déchets spéciaux |

Les transports entre les différentes étapes de fabrication entraînent une importante consommation d'énergie, des impacts sur le climat et des émissions polluantes pour l'air.




ANALYSE DES ACTEURS LIÉS À L'ACHAT

Les acheteurs – tout comme les chefs de projet, les utilisateurs, les fournisseurs et autres personnes en relation avec l'achat – peuvent agir de manière à atténuer les impacts liés au produit. Cette rubrique complète les rubriques «Critères d'achat» figurant plus loin dans cette fiche.


| Qui peut agir? | Comment atténuer les impacts? |
|---|--|
| Direction, chef de service, acheteur, etc. | <p>Avant l'achat: Analyser le besoin et les alternatives:</p> <ul style="list-style-type: none"> > durée d'utilisation des appareils (par ex. passer de 5 à 6 ans pour les ordinateurs ou prolonger la durée du contrat de prestation d'impression) > achat de la prestation à la place de l'achat des appareils (impressions, nombre de cafés, etc.) <p>Après l'achat:</p> <ul style="list-style-type: none"> > Veiller à ce que les appareils soient installés dans des locaux aérés (imprimantes) > Veiller à ce que les appareils soient installés aux distances recommandées par l'OFSP² (l'intensité des champs électromagnétiques diminue rapidement avec la distance) > S'assurer de la reprise conforme des appareils par le fournisseur ou des recycleurs agréés (attestation d'adhésion à SWICO ou SENS) > Éviter de faire don d'appareils avec une fin de vie proche <p style="text-align: right;">→ Les impacts liés aux étapes suivantes sont atténués:    </p> |

¹ On entend par conditions de travail difficiles la violation d'un ou plusieurs des principes suivants: liberté syndicale, absence de travail des enfants, absence de travail forcé, égalité de traitement, rémunération équitable, temps de travail décent, santé et sécurité, sécurité sociale (selon la méthode d'analyse de cycle de vie social du PNUE).

² Office fédéral de la santé publique – Fiches d'information CEM > www.bag.admin.ch, thème rayonnement

| Qui peut agir? | Comment atténuer les impacts? |
|---------------------------------|--|
| Fournisseur | <ul style="list-style-type: none"> > Adhérer à une initiative du type «Étain issu de zones hors conflits»³ > S'assurer que ses propres fournisseurs respectent les principes du développement durable > Reprendre les appareils et les transmettre à des repreneurs de la filière SWICO – SENS <p style="text-align: right;">→ Les impacts liés aux étapes suivantes sont atténués: </p> |
| Utilisateur | <ul style="list-style-type: none"> > Garder les appareils le plus longtemps possible > Éteindre/débrancher les appareils pour limiter la consommation en mode veille <p style="text-align: right;">→ Les impacts liés aux étapes suivantes sont atténués: </p> |
| Responsable informatique | <ul style="list-style-type: none"> > Vérifier les réglages d'économies d'énergie > Installer des auxiliaires de mise hors tension (prise à interrupteurs, minuteries, etc.) <p style="text-align: right;">→ Les impacts liés aux étapes suivantes sont atténués: </p> |

ÉTUDE DE MARCHÉ

Cette rubrique présente quelques nouveautés liées au marché. Les informations détaillées se trouvent dans la rubrique  *Problématique* de cette fiche (*version approfondie du guide*).

Electronics Watch

Electronics Watch est une initiative lancée par un consortium d'ONG européennes, avec le soutien de deux associations suisses. L'objectif est de surveiller les conditions de travail dans l'industrie mondiale de l'électronique pour permettre un achat public socialement responsable en Europe et en Suisse. Les entités publiques peuvent devenir membres d'Electronics Watch et bénéficier ainsi d'un suivi effectué dans les usines des marques leur fournissant le matériel électronique. Pour cela, elles doivent intégrer dans les clauses contractuelles certains éléments permettant cette surveillance durant la durée du contrat. La phase opérationnelle est prévue pour 2015.

Chargeur universel

L'Union européenne est en passe d'imposer un chargeur universel pour les téléphones portables et tablettes. Le Parlement européen a adopté en 2014⁴ une directive stipulant notamment que les équipements radioélectriques autorisés dans l'UE doivent fonctionner avec des chargeurs universels. Le texte concerne tout appareil émettant ou recevant des ondes radioélectriques à des fins de radiocommunication et/ou de radiorepérage – soit aussi bien les téléphones portables que les GPS ou les tablettes. Il doit entrer en vigueur en 2017.

Exigences concernant la consommation d'énergie des ordinateurs et serveurs

La Suisse reprend les prescriptions européennes portant sur les obligations d'information ainsi que sur les exigences posées aux ordinateurs et aux serveurs. Ces nouvelles dispositions doivent entrer en vigueur en deux étapes. En Suisse, elles s'appliqueront à partir du 1^{er} janvier 2015, respectivement du 1^{er} janvier 2016 (OEnE, appendice 2.16). Elles portent uniquement sur la consommation d'énergie durant la phase utilisation du produit et n'incluent pas d'autres éléments d'écoconception. Le nom complet du règlement européen est le suivant: Règlement (UE) N° 617/2013 de la commission du 26 juin 2013 portant application de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'écoconception applicables aux ordinateurs et aux serveurs informatiques.

Benzène

Une association de protection des travailleurs en Chine mène une campagne pour interdire l'utilisation du **benzène**. En Europe, le **benzène** est classé comme **cancérogène** avéré pour l'homme (groupe 1) depuis 1967 et son usage est soumis à de nombreuses restrictions. Mais il est encore largement utilisé en Chine, notamment dans l'industrie électronique et dans la fabrication de meubles. L'association «Labour Action China» dénonce plusieurs cas de maladies professionnelles chez des travailleurs ayant été en contact avec du **benzène**, comme des leucémies. Elle a lancé une campagne pour interdire cette substance⁵.

³ <http://www.conflictfreesourcing.org>

⁴ http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-261_fr.htm

⁵ <http://banbenzenecampaign.weebly.com/>

CRITÈRES D'ACHAT: L'ESSENTIEL EN BREF

Cette rubrique présente quelques critères permettant de choisir un produit et un fournisseur. Pour en savoir plus, voir la rubrique [Critères d'achat approfondis](#) de cette fiche (*version approfondie du guide*) ainsi que la fiche [E3-Bibliographie et webographie](#).

Choix du produit

| Que choisir? | Comment vérifier? ⁶ |
|--|--|
| Préférer les appareils produits dans le respect des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail et dans des usines ayant un système de management environnemental | → Label TCO certified Tablets 2.0, Desktops 4.0, Edge All-in-one PCs 1.0, Notebooks 4.0, Smartphones 1.0, Projectors 1.2, Headsets 2.0, Displays 6.0 |
| Préférer les appareils avec des caractéristiques ergonomiques adaptées à l'utilisation | → Label TCO certified Tablets 2.0, Desktops 4.0, Edge All-in-one PCs 1.0, Notebooks 4.0, Smartphones 1.0, Projectors 1.2, Headsets 2.0, Displays 6.0 → Nordic Ecolabel Imaging equipment, Computers, TV and Projectors, White Goods |
| Éviter les appareils fonctionnant au moyen de piles | |
| Pour tous les appareils, exiger au minimum une faible consommation énergétique | → Appareils présents sur la liste TopTen → Catégorie A+++, A++ ou A+ sur l'Étiquette-énergie → Energy star |
| Pour les imprimantes, photocopieurs, télécopieurs et scanners, préférer les appareils obéissant à des restrictions sur les substances chimiques problématiques et présentant une faible consommation énergétique ainsi qu'une fonction d'impression recto-verso | → Label Der Blaue Engel RAL-UZ 171 → Nordic Ecolabel Imaging equipment |
| Pour les téléphones portables, préférer les appareils ne contenant pas de mercure, cadmium ou chrome hexavalent , et présentant des émissions électromagnétiques limitées | → Label TCO certified Smartphones 1.0 |
| Pour les ordinateurs, écrans et tablettes, préférer les appareils obéissant à des restrictions sur les substances chimiques problématiques et présentant une faible consommation énergétique | → Déclaration EPEAT IEEE 1680.1 Personal Computer Products Standard → TCO certified Desktops 4.0, Edge All-in-one PCs 1.0, Notebooks 4.0, Displays 6.0, Tablets 2.0 |
| Pour l'électroménager, préférer les appareils avec une faible consommation énergétique, une faible consommation d'eau et des émissions sonores limitées | → Label Nordic Ecolabel White goods |

Choix du fournisseur

| Qui choisir ? | Comment vérifier? |
|---|--|
| Préférer les fournisseurs s'engageant en faveur du développement durable | → Voir les informations sur le site Internet des fournisseurs (charte du développement durable, mesures prises pour réduire les impacts liés aux emballages et à la livraison, critères de sélection de leurs propres fournisseurs, etc.) → Voir la fiche B1-Critères relatifs aux fournisseurs |

Évaluations d'entreprises

Il existe des évaluations d'entreprises permettant de mesurer les engagements de certains fournisseurs en matière d'environnement et/ou de prise en compte des enjeux sociaux. Pour les téléphones portables, la campagne Hightech – No Rights⁷ classe différentes marques selon des critères liés à l'environnement, aux droits du travail et à la provenance des matières premières. Pour l'électronique en général, les rapports «Greenpeace Guide to Greener Electronics» présentent l'évolution des engagements de différentes marques année après année.

⁶ Seuls les labels avec un certain nombre de produits disponibles sont cités (à l'exception du label TCO pour les téléphones portables, qui a pour l'instant peu de marques labellisées).

⁷ <http://www.hightech-rating.ch/fr/>